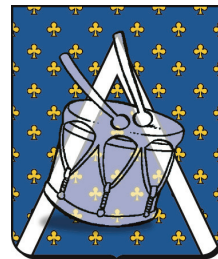


# Le Tambour de Blesle



Bulletin municipal

Novembre 2019 / N°137

## LE MOT DU MAIRE

Si l'automne est une arrière-saison agréable dans nos contrées, il n'en est pas moins que c'est aussi la période où arrivent les feuilles des impôts locaux ou du moins ce qu'il en reste. La suppression de la taxe d'habitation est une bonne nouvelle pour de nombreux foyers, mais elle est source d'inquiétude pour nos collectivités et les informations que nous recevons sur la préparation du budget de l'état ne sont pas rassurantes. C'est un comble que l'on nous vende une décentralisation de plus en plus importante et en même temps on nous retire des recettes de fonctionnement. Nous nous étions engagés à ne pas augmenter les taux communaux, nous avons tenu notre engagement et donc encore une fois ce sont les valeurs locatives que l'état augmente cette année de 2,20 % et essaye en même temps d'en garder le bénéfice. Sur 50 ans, les contribuables auront vu augmenter ces valeurs qui participent au calcul de l'impôt de près de 50%, même ceux n'ayant réalisé aucun travaux, et la révision qui permettrait de rétablir un peu d'équité est toujours en attente ; même si on doit pondérer un peu les choses car d'autres critères rentrent aussi en ligne de compte, notamment les revenus. Notre commune n'est pas endettée, mais d'autres sont sur le fil du rasoir à surveiller que les taux restent bas. Après les régions et maintenant les départements, on peut se demander si bientôt ce ne seront pas les communautés de communes et les communes qui ne prélèveront plus aucun impôts.

### Jeannine Henri

Jeannine est née le 10 mai 1922 à Paris. Elle a connu son mari André Legrand et se sont mariés le 30 septembre 1942 à Blesle, de cette union est né leur fils Daniel le 10 décembre 1953 à Paris. Après une période de vie professionnelle passée à Paris, Jeannine s'installe à Clermont-Ferrand près de sa sœur Monique mais chaque été, elle retrouvait sa maison familiale Place Saint-Pierre où elle aimait partager de délicieux moments entourée de ses amis. A la famille, le tambour adresse ses sincères condoléances.

### Félicie Rodier



Félicie Glaise est née le 27 avril 1932 à Paris, ses parents Juliette et Marcel y étant venu chercher du travail. Mais bien vite l'air de Blesle leur manque, c'est alors le retour en Auvergne. A l'âge de l'école elle est admise au couvent de Blesle, chez les sœurs. Félicie grandit et un jour c'est la rencontre avec Maurice Rodier qui deviendra l'homme de sa vie. A l'âge de la retraite le temps passe auprès de ses quatre enfants, huit petits enfants, trois arrière-petits enfants et ses sœurs, frères et amis. A sa famille, le tambour adresse ses sincères condoléances

### Christiane Magot

Christiane est née le 12 avril 1933 à Paris. Son enfance s'est passée rue Jacob jusqu'à la guerre de 1939-40, ensuite elle s'est installée à Bievres où le grand-père avait une entreprise de fabrication de produits de nettoyage. En 1941 elle est allée vivre à Paris, boulevard Montparnasse et venait à Blesle pendant les grandes vacances. Proche de son frère Robert, les deux familles qui vivaient à Bievres allaient en vacances souvent à Blesle. Elle a connu Jean-Pierre à l'école de publicité à Paris. Ils se sont mariés en 1955 et ont eu deux enfants. Après son divorce, elle avait rencontré Pierrot. Ils ont vécu plus de 20 ans ensemble. Elle était chaleureuse, active, philosophe et très généreuse mais aussi beaucoup trop modeste surtout quand il s'agissait de son talent artistique. Ses passions étaient ses enfants, les voyages, l'art et les voitures. Elle a toujours eu une santé un peu fragile qui malheureusement s'était dégradée depuis son opération l'an dernier. Elle se réjouissait de venir vivre en Australie. Elle nous a quittés 2 semaines avant son départ. Le tambour adresse toutes ses condoléances à la famille.

### Association des Anciens Combattants de Blesle

Il y a 101 ans était signé l'armistice qui mettait fin à la Première Guerre Mondiale. Le lundi 11 novembre 2019 la cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 aura lieu à 12 h au monument aux morts. Comme les années précédentes, les membres de l'association qui souhaitent manger les tripes ensemble sont priés de s'inscrire auprès de Françoise Boudet (04.71.76.22.00), de François Fleuter (04.71.76.27.84) ou de Serge Roche (04.71.76.28.52) avant le 9 novembre 2019 pour pouvoir réserver une table. (En cas d'absence laisser un message sur le répondeur).

morative de l'Armistice de 1918 aura lieu à 12 h au monument aux morts. Comme les années précédentes, les membres de l'association qui souhaitent manger les tripes ensemble sont priés de s'inscrire auprès de Françoise Boudet (04.71.76.22.00), de François Fleuter (04.71.76.27.84) ou de Serge Roche (04.71.76.28.52) avant le 9 novembre 2019 pour pouvoir réserver une table. (En cas d'absence laisser un message sur le répondeur).

### Foire de la Saint Martin

**BLESLE**  
**FOIRE**  
de la Saint Martin  
Artisanat, producteurs,  
Renseignements : 06 11 42 07 43  
Repas « Tripes »  
servis à l'Ancien Collège à partir de 12 h 30  
12 € / Adulte - 7 € enfants - de 10 ans  
Réservations : 06 82 75 02 83 - 04 71 76 20 75 (H.B.)  
**11 novembre 2019**  
Organisée par collectif d'associations

Les Amis du Pays de Blesle en collaboration avec les bonnes volontés de diverses associations ont souhaité reconduire la traditionnelle foire de la Saint-Martin qui aura lieu ce lundi 11 novembre. Pensez à réserver pour le repas « tripes » (ou rôti de porc froid pour ceux qui n'aiment pas les tripes), qui sera servi à partir de 12h30 à l'ancien collège (Bruno : 06.82.75.02.83 ou Isabelle 04.71.76.20.75 H.B.). Renseignements artisanat, producteurs (Patrick : 06.11.42.07.43).

### Service social départemental

A compter du 1<sup>er</sup> Novembre 2019, les permanences de l'assistante sociale se tiendront à nouveau au Château des Mercœur, premier étage escalier extérieur, les vendredis matins de 9h30 à 12h00. Pour le mois de Novembre, elles auront lieu tous les vendredis du mois: les 8, 15, 22 et 29.

### Téléthon 2019



Cette année, le traditionnel Téléthon se tiendra le samedi 7 décembre 2019. Nous vous invitons ainsi à venir participer à nos côtés à cette manifestation qui aura lieu au gymnase de Blesle. Comme d'habitude, il vous sera proposé une randonnée pédestre ou cross (de 12km environ). Les inscriptions et le départ s'effectueront au gymnase dès 8h30. Nous vous donnons ensuite rendez-vous, dès 12h, pour un repas animé par un spectacle des pompom girls et majorettes de Lempdes/Allagnon suivi d'une séance d'initiation pour les plus courageux ! Tarifs : Randonnée ou cross : 5€, Repas seul : 13€, Randonnée ou cross + Repas : 15€, 1/2 tarif pour les enfants de moins de 10 ans. Pour plus d'informations et pour vous inscrire au repas, veuillez nous contacter avant le 30 novembre 2019, au 04.71.76.26.16 ou 06.47.33.66.36 ou 06.88.50.22.90 (N'hésitez pas à nous laisser des messages) Nous vous attendons nombreux !

# Le Tambour de Blesle

## Association Vitalité de la Vallée de l'Alagnon



Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association le jeudi 21 Novembre 2019 à 18 heures au Château des Mercœur (Salle 1<sup>er</sup> étage). L'ordre du jour sera le suivant : Ouverture de l'A.G.O, Mot de Bienvenue, Confirmation du quorum, Adoption de l'ordre du jour, Rapports annuels, Vote, Élection des nouveaux représentants du CA, suggestions et projets 2019/2020, Questions diverses. La réunion sera clôturée par un buffet "Beaujolois nouveau" avec ambiance musicale. La sortie de ce vin fruité est très attendue par les amateurs, mais constitue aussi une bonne raison pour se retrouver entre amis dans une ambiance conviviale. Nous comptons sur votre présence qui est essentielle pour la Vitalité de la Vallée de l'Alagnon.

## Apéros musique : une AG conviviale et responsable



Dimanche 20 octobre, les membres de l'association se sont réunis en AG salle des Mercœur pour tirer les bilans de cette saison 2018-2019. 43 personnes présentes ou représentées ont pris part aux délibérations et aux votes. Pour cette 18<sup>ème</sup> édition, c'est avec une nouvelle équipe intégrant 6 nouveaux membres au C.A qui a pris les commandes de l'association dès octobre 2018. Courant Février, l'association a recruté un coordinateur Théophile Cloez. Il a été rejoint par Claudia Vignais et Clara Couderc ; volontaires services civique que nous remercions pour leur implication fructueuse. Cette démarche de volontariat que nous saluons correspond tout à fait à l'esprit de l'association. Un concert de soutien a été organisé en partenariat avec la ville de Brioude début juillet. Malgré une belle programmation et une superbe ambiance, les résultats et la fréquentation du public n'ont pas été à la hauteur de nos attentes. Pour le festival, cette 18<sup>ème</sup> édition est dans la lignée des précédentes : éclectique, ouverte, conviviale et appréciée des festivaliers. Côté intérieur, bien qu'en nombre inférieur par rapport à l'année dernière, l'équipe d'une petite centaine de bénévoles a relevé le challenge avec brio. Innovation cette année : à la place du chantier international de jeunes nous avons sollicité les jeunes réfugiés du CAO de Saint-Beauzire pour le montage du festival. Nous les remercions chaleureusement pour leur implication. En contrepartie, ils ont pu assister gratuitement aux concerts. Si la saison 2018-2019 est une réussite du point de vue "festivaliers", il en est autrement sur l'aspect économique. En effet, pour la première fois le bilan financier de l'association est dans le rouge avec un déficit de 11 577 €. Un concert de soutien début juillet en déficit, des recettes d'entrées aux 2 soirées du festival en baisse, l'augmentation des tarifs et des cachets artistes et surtout un poste sécurité et protection civile qui nous a coûté très cher, sont les raisons essentielles de ce résultat catastrophique. Nous sommes déjà au boulot pour solliciter nos collectivités territoriales pour nous aider à surmonter cette épreuve. Ainsi, dans les axes 2020, l'aspect économique sera un point examiné à la loupe qui nous conduira certainement à faire des choix stratégiques, sans renier l'esprit des Apéros Musique. Ce challenge sera relevé par le conseil d'administration qui accueille cette année avec joie 4 nouveaux

## PERMANENCES

**Mission locale pour l'emploi des jeunes** : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundi de chaque mois (14h à 17h), salle du conseil. **ADMR**, vendredi, Château des Mercœur. **Service social**, vendredi (9h à 12h), Château des Mercœur. **CCAS** : 1 mercredi sur 2 de 18h à 19h, Château des Mercœur. **Bibliothèque municipale** : vendredi (15h à 17h), Château des Mercœur. **La Poste** : du mardi au vendredi de 13h15 à 16h15.

Ramassage des ordures ménagères : lundi. Collecte des déchets recyclables un mardi sur deux (semaine impaire), tous les quinze jours (semaine paire) pour : Servières, le Chausse et les Baraques.

**Horaires des messes** : Blesle (Eglise Saint-Pierre) : vendredi 1<sup>er</sup> novembre (11h), Dimanches 3 novembre, Chapelle de la Chaigne (11h) 17 novembre Messe des Aïnés (10h30) puis repas solidaire pour l'école de Madagascar à la salle polyvalente de Saint Juste près Brioude, 24 novembre (11h) 1<sup>er</sup> décembre (11h), Grenier Montgon (Eglise Saint-Grégoire) : 10 novembre (11h),

membres aux idées nouvelles et aux compétences qui nous seront bien utiles. Il est à noter la démission de 2 membres du CA pour contraintes personnelles. Avant de travailler sur les 20 ans du festival en 2021, nous sommes dès aujourd'hui sur le pont pour sortir l'association de ce passage délicat dans une ambiance professionnelle et studieuse mais conviviale et bienveillante. Nous remercions chaleureusement les Bleslois, bénévoles, collectivités territoriales, dont la commune de Blesle pour son aide précieuse, les sponsors privés et toutes les personnes qui nous aident et nous ont soutenu en 2019 et comptons sur vous tous pour relever le défi de cette 19<sup>ème</sup> édition ! A bientôt,

## Journée des droits de l'homme au collège



Vendredi 4 octobre 2019, dans le cadre de la journée du droit, Maître Cannonne, Avocat honoraire, ancien Bâtonnier, est venu au collège Les Fontilles de Blesle. Il a d'abord échangé avec les élèves de 5<sup>ème</sup> sur le droit et les valeurs civiques sur les thématiques de l'égalité homme femme et la non-discrimination. Il est intervenu ensuite en 3<sup>ème</sup> pour présenter les métiers de la justice.

## Semaine du goût



Cette 30<sup>ème</sup> édition nationale de la Semaine du goût a connu un vif succès au sein de la communauté du Collège Les Fontilles de Blesle. Deux thèmes chers à notre pays et région ont été retenus : le pain et les fromages. Les différentes équipes : administrative, technique, pédagogique ont mis la main à la pâte. Dans un réfectoire décoré pour l'occasion, chaque midi, les élèves ont pu déguster plusieurs variétés de fromages (pâte molle, pâte pressée-cuite, pâte persillée, fromages de chèvre, fromages fondus...) et des pains spéciaux (pain complet, pain aux céréales...). Merci à notre cuisinier et aux décoratrices. Au CDI, un menu littéraire repropoait des lectures "les queues de radis" de J. Wilson, "l'omelette au sucre" de J.Ph. Arrou Vignod, "autobiographie d'une courgette" de G. Paris et de nombreux desserts dont "la belle lisse poire du prince de Motordu" de Pef, "Charlie et la chocolaterie" de R. Dahl ou encore "deux graines de cacao" d'E. Brisou Pellen.....différentes petites expositions autour du goût, des "métiers qui nourrissent". Finalement, les collégiens ont eu du pain sur la planche, et n'en ont pas fait tout un fromage. Les discussions autour des expressions culinaires étaient animées, enrichissantes et les adolescents n'en ont pas perdu une miette.

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

**Contact** : tambourdeblesle@orange.fr  
**Mairie** : 04.71.76.20.75  
mairie.de.blesle@wanadoo.fr / www.blesle.fr  
Heures d'ouverture du mardi au samedi de 10h à 12h, le lundi de 14h à 16h.

**Médecin** : Dr Barbary : 04.71.76.23.14  
**Pharmacie** : 04.71.76.22.20 **Pompiers** : 18 ou 112  
**Cabinets d'infirmières** : De la Frégonnière/Planche : 04.71.20.16.35,  
Gaillard/Dechevre : 04.71.23.03.22  
**Gendarmerie** : 04.71.76.21.19 **Samu** : 15  
**La Poste** : 04.71.76.97.60 (Centre de tri d'Arvant)  
**Office de Tourisme** : 04.71.74.02.76